



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

### **CANADA PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS**

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Escoumins tenue le 15 février 2016 à 19 heures au lieu ordinaire des réunions du Conseil et à laquelle étaient présents : Madame Claudine Roussel, Madame Line Boulianne, Madame Marie-Lise Poitras et Monsieur Denis Morin tous membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur André Desrosiers maire.

Est absente : Madame Claudette Roussel

Ouverture de la séance à 19 heures

Madame Sophie Bouchard, secrétaire au greffe, assiste également à cette séance.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : PRÉSENCES**

#### **2.0 ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX**

- 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 janvier 2016
- 2.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 janvier 2016

#### **3.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 3.1 Autorisation de paiement/ Comptes du mois
- 3.2 Dépôt/ Démission du Conseiller #2
- 3.3 Approbation de la tarification et des dépenses pour la réalisation du tournoi de hockey FAMILLE 2016
- 3.4 Demande de destruction de documents (périmés)

#### **4.0 DEMANDES DE CONTRIBUABLES ET D'ORGANISMES**

- 4.1 Tournoi de quilles Défi des Entreprises 2016/ Club Lions Escoumins-Bergeronnes
- 4.2 Demande de réduction de la salle multifonctionnelle/ Comité de la fondation des Maladies du cœur et de l'AVC
- 4.3 Demande d'appui financier/ Fondation du Centre de Santé des Nord-Côtiers
- 4.4 Demande de contribution/ Congrès des Lions 2016

#### **5.0 CENTRE SPORTIF/ CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

- 5.1 Location de la salle multifonctionnelle/ aréna janvier 2016
- 5.2 Fermeture du Centre Sportif Charles-Édouard Boucher saison 2015-2016



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

### **6.0 URBANISME**

- 6.1 Rapport annuel des permis 2015
- 6.2 demande de nom de rue Lot 9-9-23/ Tremcelle enr.
- 6.3 Contrat de refonte du plan d'urbanisme

### **7.0 INCENDIE**

- 7.1 Rapport du service des incendies pour le mois de janvier 2016

### **8.0 VOIRIE MUNICIPALE**

- 8.1 Rapport des travaux effectués pour le mois de janvier 2016 – Département des travaux publics

### **9.0 HYGIÈNE DU MILIEU (aqueduc et égout)**

- 9.1 Niveau d'eau lac Gardner – Eau potable

### **10.0 BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE ET CDMM**

### **11.0 BÂTIMENTS MUNICIPAUX & PARCS**

### **12.0 POLITIQUES ET RÈGLEMENTS**

### **13.0 COLLOQUES, CONGRÈS, FORMATIONS, INVITATIONS**

### **14.0 PROJETS**

### **15.0 OFFRES DE SERVICES**

- 15.1 Liste des offres de service

### **16.0 CORRESPONDANCE, M.A.M. ET AUTRES**

- 16.1 Liste de la correspondance
- 16.2 Non-respect du Règlement sur la qualité de l'eau potable – Système de distribution d'eau potable Escoumins/ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- 16.3 Votre part de la ristourne de 4 000 000\$/ MMQ La Mutuelle des municipalités du Québec
- 16.4 Association Épilepsie Côte-Nord Inc.
- 16.5 Cahier du 20<sup>e</sup> anniversaire de la CUCN
- 16.6 Dossier N° 152455-30/ MMQ La Mutuelle des municipalités du Québec
- 16.7 Remerciements/ CPA Esco-Pop Les Escoumins
- 16.8 Journal des administrateurs de l'état/ Abonnement
- 16.9 Élection du représentant au sein du Conseil d'administration/ Fédération des Villages-Relais du Québec



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

16.10 Participation au Cruise Global 2016/ Escale Tadoussac Haute-Côte-Nord

### **17.0 AFFAIRES NOUVELLES**

- 17.1 Contrat de services professionnels/ Plan d'aménagement d'un terrain de camping
- 17.2 Contrat de travaux en géomatique et cartographie du plan d'urbanisme
- 17.3 Offre de services/ Évaluation et suivi intérimaire des installations et production d'eau potable
- 17.4 Mise à jour/ Sentier du Moulin
- 17.5 Soumission chargeuse-excavatrice John Deere 1992

### **18.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **19.0 AJOURNEMENT**

### **20.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

L'ouverture de la séance est faite à 19 heures par Monsieur André Desrosiers, maire et il constate que le quorum est respecté.

**N° 16-02-041**

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que remis à tous les membres présents;

QUE tous les membres reconnaissent en avoir reçu une copie et demandent la dispense de la lecture.

**N° 16-02-042**

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 JANVIER 2016**

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 janvier 2016 soit adopté tel que remis à tous les membres;

QUE tous les membres présents reconnaissent en avoir reçu copie et demandent la dispense de la lecture.

**N° 16-02-043**

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EN ORDINAIRE DU 18 JANVIER 2016**

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 janvier 2016 soit adopté tel que remis à tous les membres;

QUE tous les membres présents reconnaissent en avoir reçu copie et demandent la dispense de la lecture.

**N° 16-02-044**

### **AUTORISATION DE PAIEMENT / COMPTES DU MOIS**

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer et des comptes payés d'avance du mois de janvier 2016 a été déposée aux membres du conseil pour fins de vérification et versée aux archives sous la côte no 207 120 (2727).

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte les comptes du mois tels que présentés par la secrétaire-trésorière et directrice générale par intérim;

QUE le Conseil autorise également le paiement de ces comptes lesquels seront préalablement vérifiés par monsieur André Desrosiers, maire;

Comptes déjà approuvés par le Conseil :		275 270.37\$
Comptes à payer :	151 210.29\$	
Annexe des comptes :	2 690.42\$	
Total des comptes		429 171.08\$

\*\*

Formules Municipales No 4614-A-MST

### **DÉPÔT / DÉMISSION DU CONSEILLER NUMÉRO 2 MONSIEUR CAROL TREMBLAY**

**N° 16-02-045**

### **APPROBATION DE LA TARIFICATION ET DES DÉPENSES POUR LA RÉALISATION DU TOURNOI DE HOCKEY FAMILLE 2016**

ATTENDU QUE le tournoi de hockey famille aura lieu du 4 au 6 mars 2016 au Centre Sportif Charles-Édouard Boucher;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil approuve la tarification et les dépenses pour la réalisation du tournoi de hockey famille et participation 2016 telles que présentées par Monsieur Yves Martel coordonnateur des loisirs, des sports de la culture et de la vie communautaire.

**N° 16-02-046**

### **DEMANDE DE DESTRUCTION DE DOCUMENTS (PÉRIMÉS)**

ATTENDU QUE la liste de documents suivants est prête, selon les délais de conservation, à être détruits :

Comptes de taxes (copie contribuable)

- 2005
- 2006



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

- 2007
- 2008
- 2009
- 2010
- 2011
- 2012

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la destruction de documents périmés selon le recueil de conservation et la liste jointe ci-dessus.

N° 16-02-047

### **TOURNOI DE QUILLES DÉFI DES ENTREPRISES 2016/ CLUB LIONS ESCOUMINS-BERGERONNES**

ATTENDU QUE le Club Lion Escoumins-Bergeronnes nous invite à participer à la 14<sup>e</sup> édition de son tournoi de quilles « Défi des entreprises » le samedi 2 février prochain;

ATTENDU QUE le coût d'inscription est de 125.00 \$ (cent vingt-cinq dollars) par équipe de quatre joueurs délégués pour nous représenter;

ATTENDU QUE les profits de cette activité sont remis entièrement au fonds des œuvres du Club Lions;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la dépense au montant de 125\$ (cent vingt-cinq dollars) pour défrayer les frais d'inscription de la Municipalité afin de participer au tournoi de quilles organisé par le Club Lions Escoumins-Bergeronnes.

N° 16-02-048

### **DEMANDE DE RÉDUCTION DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE COMITÉ DE LA FONDATION DES MALADIES DU CŒUR ET DE L'AVC**

ATTENDU QUE le brunch annuel de la Fondation des Maladies du cœur et de l'AVC aura lieu le 28 février 2016;

ATTENDU QUE le comité de la Fondation des Maladies du cœur et de l'AVC demande une réduction pour la salle multifonctionnelle pour le brunch de la fondation ainsi que de la journée familiale organisée par les Chevaliers de Colomb;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la gratuité de la salle du Centre multifonctionnel pour la tenue de cette activité conditionnellement à ce que cet organisme défraie un montant de 50 \$ (cinquante dollars) plus les taxes applicables pour le coût du ménage.

N° 16-02-049

### **DEMANDE D'APPUI FINANCIER/ FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ DES NORD-CÔTIERS**





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

ATTENDU QUE la Fondation du Centre de Santé des Nord-Côtiers organise un Clair de lune en raquette dans la soirée du 20 février prochain;

ATTENDU QUE cette activité permettra d'amasser des fonds pour cette Fondation;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accorde un appui financier au montant de 50 \$ (cinquante dollars) à la Fondation du Centre de Santé des Nord-Côtiers pour la tenue de leur Clair de lune le 20 février prochain.

**N° 16-02-050**

### **DEMANDE DE CONTRIBUTION/ CONGRÈS DES LIONS 2016**

ATTENDU QU'en 2016, le congrès des Lions du district U3 aura lieu dans la région du 20 au 22 mai prochain;

ATTENDU QUE ce congrès accueille environ 300 (trois cents) participants chaque année et celui-ci se tiendra en grande partie dans la municipalité des Escoumins;

ATTENDU QUE les Lions auront besoin d'infrastructures assez grandes pour recevoir tous ces participants;

ATTENDU QUE les Lions sollicitent la municipalité des Escoumins afin que la salle multifonctionnelle ainsi que le Centre Sportif Charles-Édouard Boucher (aréma) soient mis à leur disposition, et ce, pour toute la durée de ce congrès;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le prêt du Centre Sportif Charles-Édouard Boucher gratuitement.

QUE le Conseil autorise la gratuité du Centre multifonctionnel pour la durée du Congrès conditionnellement à ce que le Club Lions défraie un montant de 50 \$ (cinquante dollars) plus les taxes applicables par jour pour l'entretien de la salle.

\*\*

### **Dépôt location de la salle multifonctionnelle/ aréma janvier 2016**

**N° 16-02-051**

### **FERMETURE DU CENTRE SPORTIF CHARLES-ÉDOUARD BOUCHER SAISON 2015-2016**

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la fermeture de la saison 2015-2016 du Centre sportif Charles-Édouard Boucher le 27 mars 2016.

### **Dépôt du rapport des permis 2015/ Urbanisme**



N° 15-02-052

**CONTRAT DE REFONTE DU PLAN D'URBANISME**

ATTENDU QUE le plan d'urbanisme de la municipalité élaboré en 1992 s'avère désuet et ne rencontre plus les orientations de développement préconisées par le Conseil;

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de la Haute-Côte-Nord n'est pas en vigueur à ce jour et qu'en l'occurrence, la municipalité n'anticipe pas reprendre le processus de conformité des règlements d'urbanisme à la suite de l'entrée en vigueur de schéma;

ATTENDU QUE le Conseil juge opportun dans un premier temps d'entreprendre le processus de révision du plan d'urbanisme;

ATTENDU QUE la municipalité a requis du Groupe BC2 une offre de services professionnels en vue de la refonte du plan d'urbanisme incluant la révision des règlements sur les dérogations mineures et le comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU QUE la révision des règlements sur les dérogations mineures et sur la reconstitution du comité consultatif d'urbanisme est reportée à une étape ultérieure;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'octroyer le contrat pour la refonte du plan d'urbanisme incluant les grandes orientations et affectations du territoire de la municipalité au Groupe BC2 sur la base de l'offre de service du 10 février 2016 au montant de 16 308 \$ (seize mille trois cent huit dollars) plus taxes applicables, et ce, en conformité au cahier des charges des services professionnels en urbanisme révisé en date du 8 février 2016.

\*\* **Dépôt du rapport du service des incendies pour le mois de janvier 2016**

\*\* **Dépôt du rapport des travaux effectués pour le mois de janvier 2016 – Département des travaux publics**

\*\* **Dépôt du niveau d'eau du lac Gardner – Eau potable**  
142 pouces – pleine capacité  
24 pouces de glace

\*\* **Dépôt de la liste des offres de service**

\*\* **Dépôt de correspondance/ Non-respect du Règlement sur la qualité de l'eau potable – Système de distribution d'eau potable Escoumins/ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques**

\*\* **Dépôt de correspondance/ Votre part de ristourne de 4 000 000\$/ MMQ La Mutuelle des municipalités du Québec**

\*\* **Dépôt de correspondance/ Association Épilepsie Côte-Nord Inc.**



No de résolution  
ou annotation

**Dépôt de correspondance/ Cahier du 20<sup>e</sup> anniversaire de la CUCN**

\*\*

**Dépôt de correspondance/ Dossier N° 152455-30\*/ MMQ La  
Mutuelle des municipalités du Québec**

\*\*

**Dépôt de correspondance/ Remerciements/ CPA Esco-Pop Les  
Escoumins**

\*\*

**Dépôt de correspondance/ Journal des administrateurs de l'état/  
Abonnement**

\*\*

**Dépôt de correspondance/ Élection du représentant au sein du  
Conseil d'administration/ Fédération des Villages-Relais du Québec**

\*\*

**Dépôt de correspondance/ Participation au Cruise Global 2016/  
Escale Tadoussac Haute-Côte-Nord**

**16-02-053**

**CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS/ PLAN D'AMÉNAGEMENT  
D'UN TERRAIN DE CAMPING**

ATTENDU QUE la municipalité a retenu les services du Groupe BC2 pour la réalisation d'un plan d'aménagement du camping sur la rivière Escoumins sur la base d'un budget d'honoraires maximal de 19 525 \$ (dix-neuf mille cinq cent vingt-cinq dollars) en tenant compte d'un budget d'ingénierie réduit à la somme de 3 000 \$ (trois mille dollars);

ATTENDU QUE le Groupe AXOR Experts-Conseils a indiqué être dans l'impossibilité de réaliser le mandat d'ingénierie du projet selon le budget d'honoraires réduit et confirme le budget requis de l'ordre de 5 000 \$ (cinq mille dollars) pour assumer ce mandat tel que souligné dans un mémo de Monsieur Jean-Yves Bouchard, urbaniste en date du 11 février 2016;

ATTENDU QUE le Conseil juge opportun de compléter l'étude visant à réaliser un plan d'aménagement et de développement d'un terrain de camping;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE dans le cadre du mandat relatif à la réalisation d'un plan d'aménagement et de développement d'un terrain de camping sur la rivière Escoumins, la résolution numéro 16-01-033 adoptée le 28 janvier 2016 soit amendée de façon à considérer le mandat sur la base de l'offre de service datée du 28 janvier 2016 et jusqu'à concurrence d'un budget d'honoraires maximal de 21 525 \$ (vingt et un mille cinq cents dollars) plus taxes.

**N° 16-02-054**

**CONTRAT DE TRAVAUX EN GÉOMATIQUE ET CARTOGRAPHIE DU  
PLAN D'URBANISME**

ATTENDU QUE le contrat de refonte du plan d'urbanisme incluant les grandes orientations et affectations du territoire de la municipalité n'inclut pas les travaux en géomatique et cartographie;

ATTENDU QU'à la demande de la municipalité, le service de géomatique de la MRC de la Haute-Côte-Nord a soumis le 11 février 2016 une proposition





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

d'honoraires pour la réalisation des travaux de géomatiques et de cartographie dans le cadre de la refonte du plan d'urbanisme;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE retenir les services de Madame Marilyn Guay, technicienne en géomatique à la MRC de la Haute-Côte-Nord pour la réalisation des travaux de géomatique et de cartographie dans le cadre de la refonte du plan d'urbanisme et ce, sur la base d'une banque d'heures et selon la proposition soumise en date du 11 février 2016 et représentant une somme de 1 488 \$ (mille quatre cent quatre-vingt-huit dollars) plus les taxes et frais d'administration soit une somme totale de 1 967.45 \$ (mille neuf cent soixante-sept et quarante-cinq cent).

N° 16-02-055

### **OFFRE DE SERVICES/ ÉVALUATION ET SUIVI INTÉRIMAIRE DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION D'EAU POTABLE**

ATTENDU QUE Madame Caroline Gagnon, directrice des travaux publics, a procédé à une demande d'offre de services auprès de deux firmes soit Groupe-Conseil TDA ainsi que AXOR Experts-Conseils pour l'année 2016;

ATTENDU l'offre de services de la firme Groupe Conseil TDA au montant de 10 400 \$ (dix mille quatre cents dollars);

ATTENDU l'offre de services de la firme AXOR Experts-Conseils au montant de 2000 \$ (deux mille dollars);

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil mandate la firme AXOR Experts-Conseils pour la réalisation des quatre rapports trimestriels de l'année 2016, pour le suivi intérimaire des installations de production d'eau potable au coût de 2000 \$ (deux mille dollars) plus les taxes applicables.

N° 16-02-056

### **MISE À JOUR/ SENTIER DU MOULIN**

ATTENDU QU'une résolution a été adoptée lors de la séance en ajournement du 8 juin 2015;

ATTENDU l'offre de services du groupe AXOR Experts-Conseils afin de faire l'étude approfondie de l'option 2 de l'étude de Techni-Geni visant à apporter des corrections permanentes à la stabilisation de deux talus le long du sentier du moulin;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite inclure certains éléments dans cette étude ainsi qu'à l'estimation des coûts de Techni-Geni puisque celle-ci n'est plus actuelle étant donné le fait que des changements ont été apportés;

ATTENDU QUE le livrable sera sous forme d'étude avec estimation des coûts et un croquis en couleur sera inclus avec l'étude;

ATTENDU QUE le Groupe AXOR Experts-Conseil soumet un budget forfaitaire au montant de 7 700 \$ (sept mille sept cents dollars) incluant les taxes;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

### ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil mandate la firme AXOR Experts-Conseils inc. pour réaliser une étude d'avant-projet remaniée afin d'établir les coûts préliminaires pour le sentier du moulin.

**N° 16-02-057**

### **SOUSSION CHARGEUSE-EXCAVATRICE JOHN DEERE 1992**

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres public pour la vente de la chargeuse-excavatrice usagée John Deere;

ATTENDU le résultat de l'ouverture de 4 (quatre) soumissions le 10 février dernier à 12h00;

Soumissionnaires	Offres
Marcel Lepage	11 200 \$ taxes incluses
Claude Caron	12 500 \$ taxes incluses
Entreprise GMT	10 313 \$ taxes incluses
Déneigement G.D	12 251 \$ taxes incluses

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la vente de la chargeuse-excavatrice John Deere à Monsieur Claude Caron au montant de 12 500 \$ (douze mille cinq cents dollars) incluant les taxes, le tout tel que vu et sans aucune garantie légale considérant qu'il s'agit d'un véhicule usagé et que l'acheteur s'en déclare satisfait.

QUE Madame Andrée Lessard, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, soit autorisée à signer le transfert d'immatriculation du véhicule auprès de la S.A.A.Q.

**N° 16-02-057**

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

À 19h40 l'ordre du jour étant épuisé :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**DE LEVER** la présente séance.

Présence des citoyens : **6**

  
\_\_\_\_\_  
**André Desrosiers,**  
**Maire**

  
\_\_\_\_\_  
**Andrée Lessard,**  
**Directrice générale et secrétaire-trésorière**  
**par intérim**

***Je, André Desrosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.***

**CANADA**

9078